



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LE POISSON ET LES PRODUITS DE LA PÊCHE**

Trente-cinquième session

En ligne

20 septembre – 25 octobre 2021

**QUESTIONS ÉMANANT DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANES
SUBSIDIAIRES**

A. QUESTIONS ÉMANANT DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

QUESTIONS POUR INFORMATION

Quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius

Aspects relatifs à la procédure et réunions des organes subsidiaires¹

1. À sa quarante-troisième session, la Commission a recommandé
 - a) que le Comité exécutif, à sa quatre-vingtième session² partage ses recommandations fondées sur le rapport du Sous-Comité du Comité exécutif sur le Codex et la pandémie - Enjeux stratégiques et perspectives avec tous les organes subsidiaires pour leur information et examen ultérieur le cas échéant.
 - b) à tous les organes subsidiaires ainsi qu'aux membres et aux observateurs de faire le meilleur usage des mécanismes de travail à distance disponibles, comme les groupes de travail électroniques et les lettres circulaires, et de planifier les réunions des comités en ligne, de sorte qu'ils tirent pleinement parti de la possibilité de mener à bien les travaux prévus à l'ordre du jour.
2. Le Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche (CCFFP), à sa trente-cinquième session, est invité **à prendre note** des décisions et recommandations ci-dessus adoptées par la Commission.

B. QUESTIONS ÉMANANT D'ORGANES SUBSIDIAIRES

QUESTIONS POUR INFORMATION

Quatre-vingtième session du Comité exécutif

3. À sa quatre-vingtième session, le Comité exécutif³ a pris note du fait que la Commission, à sa quarante-troisième session, est convenue qu'il était envisageable de tenir des réunions en ligne en 2021 et approuve les propositions soumises par le Sous-Comité en vue de mettre en œuvre cette décision, sachant que cela n'exige pour l'instant aucune modification des procédures du Codex.

Trente-deuxième session du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP)

Orientations sur les procédures applicables aux comités travaillant par correspondance (CTPC)⁴

4. Le CCGP, à sa trente-deuxième session, est convenu de transmettre le projet d'orientations sur les procédures applicables aux CTPC (Annexe II) à la Commission à sa quarante-quatrième session pour adoption et insertion dans le Manuel de procédure du Codex, de préférence à la section III.

Vingt-cinquième session du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS)⁵

Avant-projet d'orientations du Codex relatives à la prévention et au contrôle de la fraude alimentaire

¹ REP20/CAC, par. 20 (i-ii), 31(ii) et 32

² REP21/EXEC1, par. 35-36

³ REP21/EXEC1, par. 35-36

⁴ REP21/GP, par. 23, Annexe II

⁵ REP21/FICS, par. 101, Annexe IV

5. Le CCFICS est convenu, à sa vingt-cinquième session: i. d'entamer les nouveaux travaux proposés et de transmettre le document de projet sur l'élaboration d'orientations relatives à la prévention et au contrôle de la fraude alimentaire à la Commission, à sa 44e session, pour approbation (annexe IV); et iii. de tenir les autres comités pertinents du Codex informés de l'avancée des nouveaux travaux.

Quarante et unième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS)

Révision des *Directives générales sur l'échantillonnage* (CXG 50-2004)⁶

6. Il CCMAS, à sa quarante et unième session, est convenu d'informer les autres comités du Codex concernés des travaux en cours sur la révision des *Directives générales sur l'échantillonnage* et de les inviter à formuler des observations le cas échéant.

Révision/mise à jour des méthodes d'analyse dans les *Méthodes d'analyse et d'échantillonnage recommandées* (CXS 234-1999)⁷

7. Il CCMAS, à sa quarante et unième session, a confirmé la poursuite de sa liaison avec d'autres comités du Codex pour l'utilisation des *Méthodes d'analyse et d'échantillonnage recommandées* (CXS 234-1999) comme référence unique pour les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, comme l'a demandé le Comité exécutif à sa soixante-dix-septième.
8. Le CCFFP, à sa trente-cinquième session, est invité **à prendre note** des questions susmentionnées.

⁶ REP21/MAS, par. 110 iv.

⁷ REP21/MAS, par. 6